

Procès Verbal de réunion Conseil Syndical du lundi 18 décembre 2017

Date de convocation : 05/12/2017	L'an deux mil dix-sept, le lundi dix-huit décembre, le Syndicat de la Vallée du Haut
Lieu de la réunion : ancienne poste, les Hottes Est-74440 Verchaix	Giffre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de
Nombre de membres en exercice : 8	Monsieur Xavier CHASSANG, Président ;
Nombre de membres présents : 5	Présents : BARGAIN Claude, CHASSANG Xavier, MOGENIER Guillaume,
Nombre de votes exprimés : 5	NASSIVERA Nadia, ROUGE Laurent
	Secrétaire de séance : MOGENIER Guillaume

Monsieur le Président demande à l'assemblée si des remarques sont à apporter concernant le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2017 est approuvé à l'unanimité.

1. VOTE DES TARIFS SECOURS

Monsieur le Président propose à l'assemblée les tarifs secours pour l'hiver 2017/2018, comme suit :

Secours front de Neige	51.00€
Secours sur pistes	214.00€
Secours hors-piste (ou piste fermée)	760.00€
Ambulance :	
Col de Joux Plane ou Cirque du Fer à cheval vers le cabinet médical de Samoëns	200.00€
Morillon, Samoëns ou Sixt village vers le cabinet médical de Samoëns	150.00€
Evacuation skieurs assurée par le SDIS (par heure)	158.00€
Secours par hélicoptère (un secours sur piste est inclus) :	
Primaire sur piste vers cabinet médical	856.00€
Primaire avec évacuation vers les hôpitaux	
- Sallanches/Cluses	1809.00€
- Genève	3358.00€
- Annecy/ Thonon les Bains	3342.00€
- CHAL	2784.00€
Supplément treuillage blessé	385.00€
Dépose et reprise d'un médecin sur piste (à ajouter aux tarifs secours sur piste)	1374.00€

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- *Valide cette proposition*

2. VENTE DE LA NAVETTE

La desserte des sites nordiques étant intégrée dans le plan de circulation touristique intercommunal, géré par le SIVOM des Montagnes du Giffre, la navette nordique ne sera plus utilisée.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de la vendre. Il propose de fixer un montant maximum et minimum, compte tenu de son état : la navette a 10 ans et 150 000km, elle est à jour de tous contrôles

Monsieur le Président propose un tarif de vente de 25 000€, avec une marge de négociation qui ne devra pas être supérieure à 6 000€.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- *Valide cette proposition*

3. QUESTIONS DIVERSES

- DEBUT DE SAISON

Compte tenu de l'enneigement actuel des sites, le début de la saison s'annonce prometteur. La configuration de nos sites nordiques devrait être conforme aux dispositions prises en fin de saison dernière, à savoir l'ouverture concomitante de tous les sites de la vallée.

Pour faire face à l'afflux de clientèle prévisible dans la plaine, Monsieur le Président propose d'avoir recours à un emploi étudiant pour les vacances de Noël. Monsieur le Président souhaite que ce poste soit proposé prioritairement à un étudiant pratiquant le ski nordique.

La dépense est estimée à 1100€, auxquels il faudra ajouter les primes paniers et d'éventuelles heures supplémentaires.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- *Valide cette proposition*

La séance est levée à 19h

Le Président, Xavier CHASSANG

